

l'effet serait de renvoyer la mesure à six mois. J'ai pour le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) le plus grand respect et je crois à sa sincérité.

A mon avis, voici la question principale que nous devrions nous poser. Cette loi est-elle vraiment nécessaire? Si nous en jugeons ainsi, il nous faudrait alors nous assurer que nous établissons le meilleur texte de loi possible et les règlements qui la rendront le plus efficace. La question n'est pas vraiment de savoir si la loi sera utile dans six mois ou dans six ans, mais si elle est nécessaire, si c'est une mesure utile. Je crois que oui. Nous pouvons toujours trouver des motifs pour la retarder, et ce sont de tels retards que je déplore dans notre auguste enceinte.

Nous ne sommes jamais réellement prêts à agir, parce que nous n'avons jamais fini de mettre les choses au point. Je suis ici depuis bientôt deux ans et, comme homme d'affaires, j'ai trouvé ce système quelque peu éprouvant. J'ai toujours pris bien soin que les choses soient bien en place avant d'agir, mais ici les choses ne se font pas comme cela. Au fait, si la plupart des hommes d'affaires étaient honnêtes avec eux-mêmes, ils conviendraient qu'ils tolèrent dans leurs propres organisations un très haut degré d'inefficacité et ils le font pour de nombreux motifs: d'abord, parce qu'ils sont inefficaces eux-mêmes, et deuxièmement, parce que les hommes d'affaires traitent avec des êtres humains. Les gens disent aux députés: «Soyez durs; licenciez ces gens, congédiez-les.» Lorsque le premier ministre a déclaré que le nombre des fonctionnaires allait être réduit de 10 p. 100, le chef de l'opposition a affirmé que c'était un geste brutal. Et il avait raison. Ce n'est pas très agréable pour ceux qui doivent exécuter ces ordres. Dans notre vie privée, nous n'agissons pas facilement de façon brutale, mais nous demandons que les gouvernements et les législateurs prennent des mesures de ce genre. Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire. Nous devons être consciencieux en tout. Nous devons faire un examen approfondi de la question. Toutefois, il est plus facile de donner des ordres que de les exécuter soi-même.

• (4.00 p.m.)

Un ministre m'a parlé de son angoisse quand il a dû opérer de sévères réductions dans son ministère. Il m'a dit les difficultés qu'il a éprouvées. Bien des gens ont trouvé cela admirable, mais ils n'ont pas eu à le faire. Même si tout n'est pas parfait et que certaines critiques sont justifiées, nous devons aller de l'avant. Si le bill était aussi dangereux que le prétendent les critiques, je ne l'appuierais pas.

[M. Danson.]

Nous devons veiller à ne pas exagérer l'intervention du gouvernement dans le secteur privé ou dans la vie privée des gens. J'ai parlé à de nombreux groupes à travers le pays d'autres sujets de réforme. J'ai senti qu'ils craignaient que les ramifications du gouvernement envahissent la société. La société et l'industrie changent et deviennent beaucoup plus complexes. Il faisait bon de faire affaire dans sa ville et de ne traiter qu'avec ses voisins. Je suis en affaires depuis 25 ans et je me rends seulement compte que les entreprises sont maintenant loin d'être strictement locales. Je ne parle pas seulement de moi-même, mais aussi d'autres hommes d'affaires qui ont vu leur entreprise s'étendre dans tout le pays, aux États-Unis et aux antipodes. Le monde n'est plus le même. Il change. Nous ne pouvons plus nous contenter des techniques que nous utilisions naguère.

Je connais très bien l'Association canadienne de normalisation, et j'ai beaucoup d'égarés pour cette organisation qui personnifie tout ce qu'il y a de bon dans la collaboration des industries et des hommes d'affaires. J'ai peu de respect pour ceux qui pensent que le monde des affaires est corrompu. Bien entendu, le dollar sert de jauge, mais cela est vrai aussi de la nature humaine. Ce qui nous empêche d'être efficaces, ce sont les facteurs humains qui font que les hommes d'affaires collaborent et sont solidaires les uns des autres. Naturellement, il y a des exceptions, là comme partout ailleurs. L'ACN a en quelque sorte uniformisé les divers aspects de l'industrie canadienne. Les membres de cet organisme ont fait de grands sacrifices personnels et ont collaboré avec les particuliers et les compagnies qui contribuaient à leur bien-être.

J'ai constaté en travaillant avec l'ACN qu'il fallait parfois beaucoup de temps pour mettre des normes au point. Toutefois, il ne faut pas agir à l'aveuglette, parce que dans bien des cas, des normes volontaires sont adoptées. Il faut alors qu'elles soient exactes. Cependant, il est parfois nécessaire aussi de suivre le progrès. Je me souviens d'une série de réunions qui ont duré de nombreuses années au sujet des normes pour les tuyaux en plastique. Il n'y avait aucun organisme pour faire ce travail, sauf l'ACN. J'ai été associé à la nouvelle industrie du plastique. Nous n'avions aucun organisme de réglementation. Il a fallu assez de temps avant que l'ACN ne s'intéresse à notre problème. La collaboration au sein de cette industrie s'intensifie, mais pendant fort longtemps, elle était hésitante. Les nombreuses nouvelles industries s'établiront à telle allure qu'on ne pourra tergiverser comme auparavant.